



## Arnaque voiture occasion importer de suisse

Par **gabsi5**, le **02/04/2010** à **09:47**

Bonjour,

le 05/12/2009 j'ai acheté une voiture chez un négociant, après avoir payer la voiture il m'a remis le ct, le certificat de cession et le bon de livraison mais pour la carte grise il m'a dit qu'il s'en occupe car la voiture est importé de suisse

deux mois après l'achat il m'a envoyé tous le dossier (la carte grise suisse original, le ct et certificat cession) pour faire la carte grise moi même car j'ai déposé plainte (après deux mois sans carte grise) auprès du juge de proximité pour refus de m'envoie de la fameuse carte grise

sur la carte grise suisse est marqué que la voiture est défectueuse retiré de la circulation et doit subir un ct avec sa nouvelle immatriculation en plus la voiture à une puissance de 6cv ( que j'ai su quand j'ai reçu la nouvelle carte grise française ) et lui il m'a vendu la voiture en me précisant sur le bon de commande que c'est une 4cv ( j'ai gardé aussi l'affiche de vente qui était sur la voiture avec 4cv )

en plus la voiture a des problèmes mécanique grave : un joint culasse ( 15l de liquide de refroidissement et fumé blanche au pot d'échappement ), le réservoir d'essence qui fuit et malgré plusieurs appels et une lettre RAR, le garagiste m'ignore la seule proposition qui m'a faite c'est de prendre la voiture et la réparer chez un ami au noir, il ne prend pas en charge le problème de réservoir d'essence car il ne fait pas partie de la garantie et pas de voiture de remplacement

alors mes questions

1 - j'ai une audience le 12/05/2010 devant le juge de proximité est ce que je peux demande de changer ma demande ( ma demande initiale c'était pour la carte grise ) et demander le remboursement de prix de la voiture pour vice caché et comment faire pour changer ma demande?

2 - la puissance de la voiture et la mention voiture retiré de la circulation sur la carte grise suisse et les problèmes mécanique peuvent obliger le garagiste de reprendre sa voiture et me

rembourser?

3- est ce qu' un devis d'un autre garage suffit pour le joint de culasse ( car opel ne fond pas de diagnostic pour les voitures ancienne ) ou je doit expertiser la voiture ( une expertise coute 300 euros pour la valeur de la voiture 1200euros!!!!).

merci pour vos reponses